Par le Professeur Michel DEBOUT, Président « Bien Être et Société » et auteur du livre « Le traumatisme du chômage », Éditions de l'Atelier, 2015.

Le 10 Septembre 2015, l'Organisation Mondiale de la Santé organise les *13èmes Journées Mondiales de la Prévention du Suicide.*
Depuis le début de la crise financière et économique en 2008, les pays européens, dont la France, sont confrontés au chômage de masse, à la précarisation, à la pauvreté, et connaissent dans le même temps une aggravation du taux de suicide dans leurs populations respectives.

Dans les entreprises et les services les salariés sont sous pression (rentabilité et performance obligent) : 2 ,7 millions de Français sont en risque de lâcher prise à travers l'état d'épuisement professionnel nommé aussi *burn out.* Beaucoup connaissent des troubles du sommeil, de l'alimentation, et souffrent parfois d'addictions. Cette réalité concerne tous les métiers et tous les statuts sociaux : salariés des secteurs publics et privés,
commerçants, artisans ou dirigeants de PME menacés par le dépôt de bilan, agriculteurs qui ne peuvent
plus vivre de leur travail.

Nous ne devons pas aborder séparément ce qui relève d'un côté, de la santé au

travail, et de l'autre de la santé des chômeurs ; celles et ceux qui ont subi agression, harcèlement ou épuisement au travail connaîtront souvent une période de chômage...

Nous considérons comme prioritaire la question du lien entre **travail et santé** ; c'est pourquoi nous
lançons cet
appel
pour qu'une volonté de prévention devienne une priorité de l'action publique et de l'ensemble des acteurs concernés.

- Cela nécessite une nouvelle approche des maladies professionnelles : la législation actuelle (remontant à 1919) oblige d'établir un tableau spécifique pour la reconnaissance de chaque maladie professionnelle. Le principe de ces tableaux repose sur la spécificité des métiers, la durée de l'exposition aux facteurs pathogènes, et le caractère physique, physiologique ou fonctionnel des troubles présentés ; comment alors construire les tableaux qui prendront en compte les effets sur la santé des agressions au travail, du harcèlement moral, de l'épuisement professionnel... ?

Les troubles présentés sont d'ordre psychologique et relationnel, et peuvent se compliquer de dépression jusqu'au passage à l'acte suicidaire.

Il faut donc construire de **nouveaux tableaux de maladie professionnelle** adapt és aux
réalités
actuelles du travail,
celles du 21ème siècle.

La reconnaissance en maladie professionnelle est la condition première pour que les entreprises et les services s'engagent pleinement dans les actions de prévention ; celles-ci doivent s'adresser à chacun des travailleurs ainsi qu'à l'ensemble des collectifs de travail.

- Cela nécessite la mise en œuvre d'une **médecine préventive pour les chômeurs** afin d'accompagner et d'évaluer toutes celles et tous ceux qui vivent le traumatisme de la perte d'emploi.

L'isolement social, le manque
de confiance jusqu'à
la mésestime de soi, le découragement, les difficultés relationnelles
et matérielles,
peuvent dégrader lourdement leur état de santé.

*La prévention doit permettre à chacun, au travail ou hors travail, de garder un état de santé positif, une totale capacité personnelle, professionnelle et relationnelle .La prévention ce n'est pas un coût, c'est un investissement pour la collectivité nationale : la bonne santé de la population lui permettra de mieux répondre aux nombreux défis économiques
de notre temps.*

Nous appelons les pouvoirs publics pour que la question ***travail et santé*** *soit déclarée grande cause nationale, si possible dès 2016.*

Professeur Michel DEBOUT,

Président Bien Être et Société

Auteur du livre « Le traumatisme du chômage », Les Editions de l'Atelier, 2015.